

CERCLE

**DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES
DU PAYS DE SAINT-LOUIS
ANTENNE A ALTKIRCH ET A SIERENTZ
12 RUE DES VIGNES
68730 RANSPACH-LE-BAS**

Le Président

**BANQUE DE FRANCE
SURENDETTEMENT
TSA 41217
75035 PARIS Cedex 01**

Saint-Louis le, 03 janvier 2020

Internet : www.cercleproprietaires.com
E-Mail : cercledesproprietaires@wanadoo.fr
Lettre ouverte

Objet : divers dossiers de surendettement de la commission de Colmar

Monsieur le Directeur,

**Depuis 2018 nous suivons divers dossiers de surendettement de nos adhérents.
Notre analyse présente toujours les mêmes anomalies volontaires ou involontaires.**

Constatations : Aucune transparence dans aucun dossier (1 dossier 56'000€ dont 25'000 pens. alim.)

Aucune mention des diverses allocations perçues par les aides du département ou CAF.

Nous connaissons la situation financière du locataire, donc plus de secret à ce niveau, ce qui permettrait de présenter un relevé bancaire sur les 6 derniers mois. C'est un document qui parle.

Pas de copie pour vérification et possible contestation du dossier diagnostic financier et social.

Le forfait de base est toujours surévalué, aucune possibilité de contrôle, c'est scandaleux pour 2020.

Dans un dossier un véhicule de 2015 a été acheté avec l'impayé du propriétaire et ne figure pas sur le tableau du patrimoine. La commission demande aux créanciers de ne pas vendre la voiture, mais il est un chômeur qualifié en électricité. Nous manquons d'électricien dans notre région.

C'est une preuve que la commission n'est pas impartiale, car elle dépouille officiellement un propriétaire d'un éventuel remboursement

La question a été posée à la CCAPEX comment ne pas demander à ce chômeur de travailler et rembourser sa dette. Ce n'est pas le rôle du suivi du dossier par les diverses administrations sociale. Suite à tous ces faits nous pouvons laisser sous-entendre, sauf erreur de notre part que cette commission nous cache volontairement des dossiers qui permettraient le remboursement. (la loi est discriminatoire)

Le conseil social unique « fusion » est la solution pour tous, économique et plus efficace

Nous demandons d'urgence l'ouverture d'une enquête parlementaire, et espérons qu'une demande sera déposée par un député ou autre membre du gouvernement.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président Gilbert SPERY

